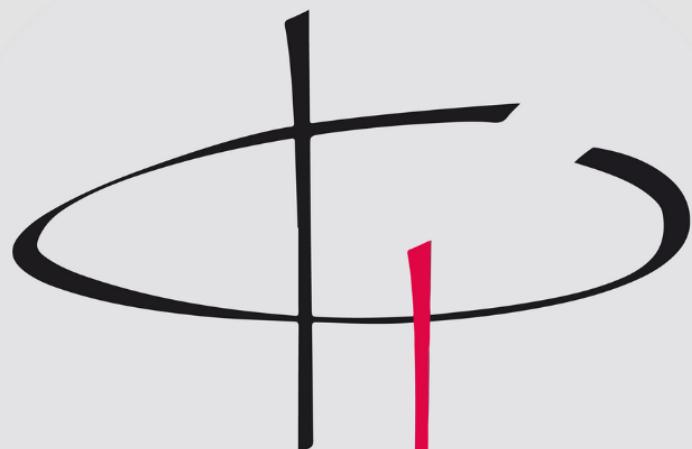


# CATALOGUE DES FORMATIONS 2023

T E R R A P S Y - P S Y C H O L O G U E S  
S A N S F R O N T I E R E S



Terra | psy

16 avenue de Frileuse 76610 Le Havre - 26 rue Camille Saint Saëns 76000 Rouen  
<http://www.terrapsy.org>



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES





## Terra Psy - Psychologues sans Frontières

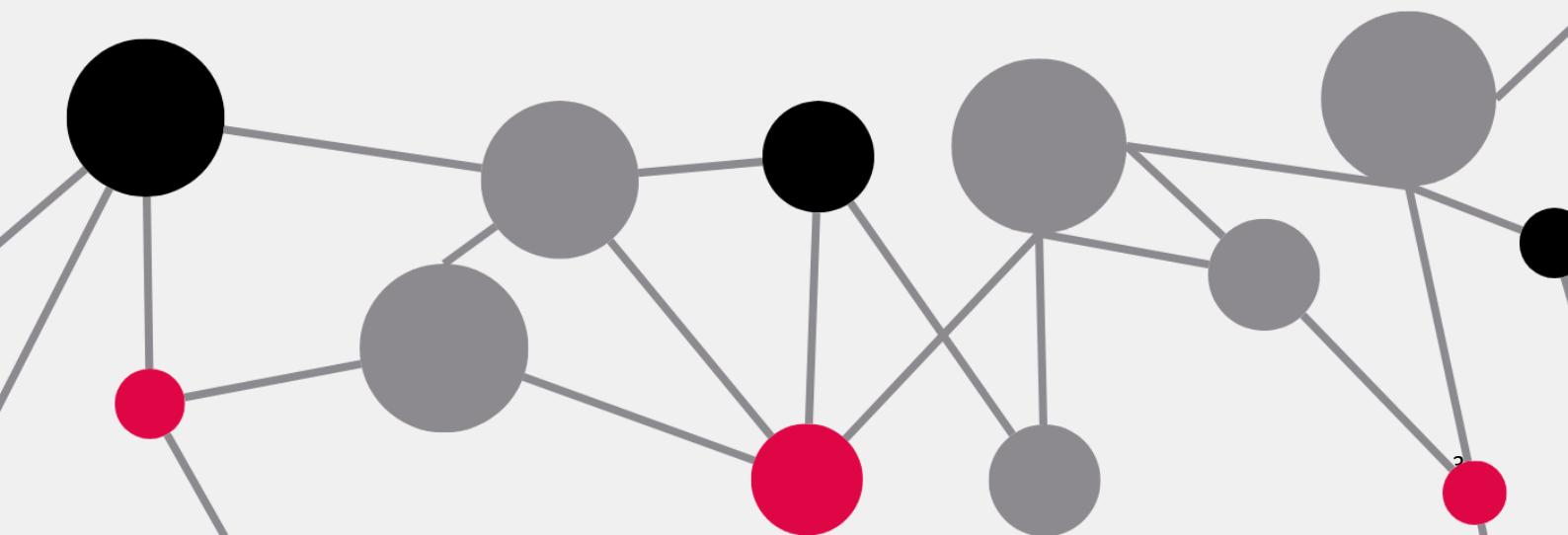
Terra Psy est une association, loi 1901, créée en 2004, par des spécialistes de la santé mentale. Elle est née de l'identification des besoins de soutien psychologique des populations vulnérables, en situation de précarité, exilées, victimes de violences traumatiques ou basées sur le genre.

Depuis octobre 2015, Terra Psy accueille patients et professionnels dans son centre de consultation au Havre. L'association a également ouvert un second centre à Rouen en 2021, et, depuis 2022, l'association intervient à l'échelle de toute la Normandie, grâce à l'ouverture d'un Centre Ressource « Santé, Précarité, Exil ». Les psychologues qui y exercent, proposent de former et d'accompagner les professionnels à mieux prendre en compte les problématiques des populations vulnérables. Par ailleurs, les psychologues accompagnent les patients ayant notamment, besoin d'une expertise interculturelle ou linguistique.

L'équipe est pluridisciplinaire et multilingue, spécialisée dans la prise en charge des populations vulnérables, sur la clinique interculturelle et le psycho traumatisme : elle accueille en consultation des patients ayant besoin d'un accompagnement spécifique, compte tenu de leurs vulnérabilités socio-économiques, des parcours migratoires, des spécificités culturelles, linguistique et anthropologiques. Terra Psy a pour vocation d'aller vers le patient afin d'améliorer sa prise en charge psychologique. Enfin, elle propose d'expertiser, d'accompagner et de former dans l'évaluation et la mise en place de procédures de soutien en santé mentale pour l'intervention de terrain.

Les actions de formation s'adressent aux professionnels et bénévoles de la santé, de l'action sociale, médico-sociale, éducative, de la justice, de l'entreprise... Le contenu des formations s'appuie sur les questionnements et expériences rencontrées sur le terrain. Elles ont pour buts de renforcer la compréhension des vécus des personnes vulnérables, en précarité ou ayant vécu l'exil, mais aussi d'acquérir de nouveaux savoir-faire et savoir-être.

*Haddia Diarra*  
Directrice et Psychologue Clinicienne





## Sommaire

<b>L'offre de formation de Terra Psy-Psychologues sans Frontières</b>	<b>5</b>
• Le programme de formation annuel du catalogue	5
• Les formations sur site	5
• Les intervenants de Terra Psy-Psychologues sans Frontières	5
• La démarche de Terra Psy dans la construction et l'animation des formations	6
• Informations importantes pour vos démarches d'inscription en formation	7
<b>L'offre de formations 2023</b>	<b>9</b>
• Interprétariat, médiation et communication interculturelle	11
• La prise en compte des différences culturelles dans les soins	12
• Accompagnement des jeunes publics en souffrance psychosociale	13
• La prise en charge des familles en situation d'exil	14
• Psycho traumatisme et clinique de l'exil	15
• L'impact de l'estime de soi sur la santé mentale et psychique	16
• Le travail social dans un contexte interculturel	17
• Sensibilisation à la clinique du fait religieux	18
• Approches en ethnopsychiatrie	19
• La laïcité à l'épreuve du travail social	20
<b>Retours d'expériences de formation</b>	<b>21</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>22</b>
• Les modalités d'accueil en formation	23
• Les conditions d'accès dans les locaux de Terra Psy : Le Havre et Rouen	24
• Le règlement intérieur du pôle de formation de Terra Psy	26
• Les Conditions Générales de Vente	29
<b>Bulletin d'inscription</b>	<b>33</b>

# L'offre de formation de Terra Psy-Psychologues sans Frontières

Les formations proposées par Terra Psy sont à la croisée des champs de la santé mentale, des thèmes relatifs à la migration et de l'interculturalité. L'association a la volonté de répondre aux besoins des acteurs (professionnels et bénévoles) qui accueillent et accompagnent des publics en souffrance psychique pour quelques raisons que ce soit.

## Le programme de formation annuel présenté dans ce catalogue

Réactualisé chaque année, le catalogue de formation propose aux acteurs du territoire, des sessions de formation, réparties autour de plusieurs volets :

- « **L'adaptation des pratiques professionnelles** » a pour objectif de fournir aux acteurs des repères pratiques pour une meilleure prise en compte des spécificités des populations vulnérables.
- « **Migrations et santé mentale** » apporte des éléments de compréhension sur les vulnérabilités psychiques liées à la migration, et sur les pratiques d'intervention auprès des migrants en souffrance psychique et psychosociale.
- « **L'accompagnement des familles migrantes** » explore les problématiques et situations rencontrées par les migrants et leurs enfants à plusieurs étapes de la vie : au cours de l'enfance et en milieu scolaire; à la période de l'adolescence, dans l'exercice de la conjugalité et de la parentalité.

## Les formations sur site

La formation sur site permet de former une équipe de professionnels ou de bénévoles, issue d'un même organisme ou association, et confrontée à la même problématique. Les contenus des formations sont rédigés et adaptés à la demande du commanditaire.

Les formations peuvent être réalisées dans les locaux du commanditaire, ou dans des locaux de Terra psy, si nécessaire.

Pour toute demande de formation sur site, veuillez contacter **Gwenaëlle Boscher (Chargée de mission)** via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone au 09 82 25 62 45.

## Les intervenants de Terra Psy-Psychologues Sans Frontières

Les intervenants de nos formations sont :

- **Les acteurs de terrain de l'association** : psychologues cliniciens, spécialisés dans la prise en charge des populations vulnérables, sur les questions interculturelles et le traumatisme psychique et psychologue de la santé. Chaque intervenant est également spécialisé sur une aire géographique (Afrique, Moyen orient, et Europe de l'est).
- **Des intervenants experts, partenaires de l'association** (anthropologues, juristes, sociologues, etc.)



## La démarche de Terra Psy dans la construction et l'animation des formations

### La démarche de formation, pour les formations du catalogue se déroule de la façon suivante :

- Demande d'inscription par le stagiaire sur une formation : auprès de Terra Psy, via l'adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou via le numéro de téléphone suivant : 09 82 25 62 45
- Envoi d'une convention ou d'un contrat de formation à votre structure ou au service de formation de votre structure
- A réception de la convention ou du contrat de formation signé, envoi d'une confirmation d'inscription au stagiaire
- À J -1 mois : envoi au stagiaire, d'une convocation (sur laquelle sont précisés les dates, lieu(x), horaires et objectifs de formation) accompagnée d'une fiche de recueil des attentes, du test de positionnement, du livret d'accueil et de la fiche d'information relative à la salle de formation
- Mise en place de la formation, avec établissement collectif du cadre de la formation au démarrage de celle-ci, puis recueil du ressenti de chacun tout au long de l'intervention afin d'adapter au mieux les contenus aux besoins des uns et des autres
- Au terme de la formation : évaluation de la satisfaction (par les stagiaires et le formateurs) et passation du test de connaissances
- À J +1 mois :
  - \* Envoi des attestations de fin de formation à chaque stagiaire accompagnées des supports de formation
  - \* Envoi des factures de formation directement à la structure ou au service de formation de la structure
- A J +1 an, envoi d'un questionnaire d'impact de la formation à chaque stagiaire.

### La démarche de construction d'une formation à la demande par Terra Psy repose sur plusieurs étapes :

- L'exploration des attentes et des besoins des professionnels et/ou bénévoles à former
- La rédaction d'une offre technique et financière en réponse à l'évaluation de la demande
- La construction de la formation après accord de l'offre technique et financière par le commanditaire, comprenant :
  - \* La construction pédagogique (recherche d'intervenant si nécessaire, construction des contenus, etc.)
  - \* La construction administrative (création des fiches de recueil des attentes, des convocations, fiches d'émargement, etc.)
- La mise en place de la formation sur site
- L'évaluation de la formation (par les stagiaires et le(s) formateur(s)) et des acquis de connaissances
- La rédaction et l'envoi des attestations de fin de formation à chaque stagiaire
- La finalisation du dossier de formation (envoi du bilan de formation au commanditaire, accompagné de la facture de formation)
- A J +1 an, l'envoi d'un questionnaire d'impact de la formation à chaque stagiaire.

**ATTENTION : entre un premier contact de demande de formation et la mise en place concrète de la formation, il faudra compter un délai compris entre 3 et 6 mois.**



# Informations importantes pour vos démarches d'inscription en formation

## Noms et fonctions des responsables de l'association TERRA PSY-Psychologues sans Frontières

Haddia DIARRA, Directrice et Psychologue clinicienne  
Samantha SAM, Responsable Administrative et Financière  
Alice LECOQUIERRE, Coordinatrice de Projets

## Référente du Pôle de formation

Gwenaelle BOSCHER, Chargée de mission  
09 82 25 62 45 ; 07 45 06 32 41  
formation@terrapsy.org

## Secrétariat

Pour tout contact avec le secrétariat, veuillez envoyer votre demande à Madame Agnès MALETRAS (secrétariat) via l'adresse mail suivante : secretariat@terrapsy.org ou nous contacter au 09 82 25 62 45

## Adresses et modalités de contact

Siège social de Terra Psy : 16 Avenue de Frileuse 76610 Le Havre  
09 82 25 62 45 ; secretariat@terrapsy.org

Antenne de Rouen : 26 rue Camille Saint Saëns 76000 Rouen  
09 82 25 62 45 ; secretariat@terrapsy.org

## Codes administratifs

N° de Déclaration d'Activité : 28 76 064 7976 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état)  
N° SIRET : 789 210 069 000 58  
Code APE : 8899 B

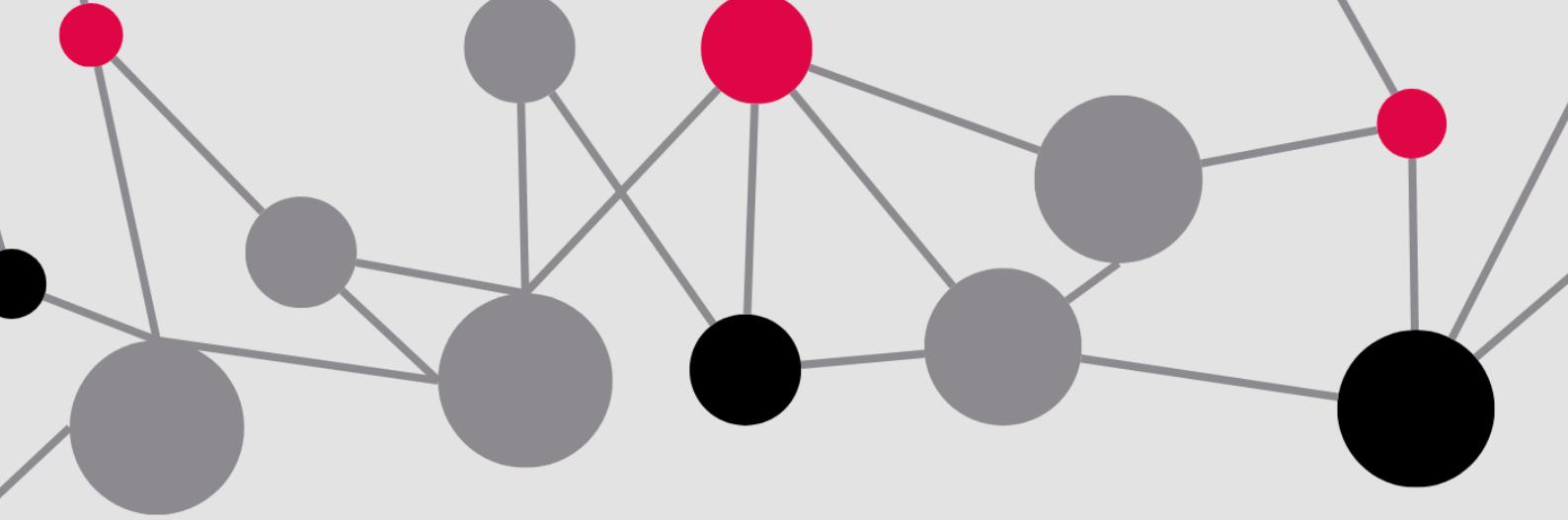
## Une certification Qualiopi

Depuis début 2023, Terra Psy-Psychologue sans Frontières bénéficie de la certification Qualiopi. L'agrément Qualiopi garantit la qualité des prestations en formation, selon 7 critères :

- Les conditions d'information du public
- L'adaptation des prestations en fonction des besoins des publics
- L'adaptation des prestations, des modalités d'accueil et d'accompagnement des actions de formation
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement avec les prestations proposées
- La qualification et les compétences des intervenants de l'association
- La veille pédagogique, thématique et juridique
- Le traitement des réclamations et des appréciations formulées par toutes les parties prenantes







# L'OFFRE DE FORMATIONS 2023

TERRA PSY - PSYCHOLOGUES  
SANS FRONTIERES





## Interprétariat, médiation et communication interculturelle

Les pratiques d'interprétariat et de médiation sont un exercice qui nécessite à la fois une bonne maîtrise de la communication, mais aussi les compétences pour proposer ou négocier des solutions acceptables par les parties vis-à-vis des barrières linguistique et/ou culturelle. Cette formation, s'appuyant sur l'approche interculturelle, vise la professionnalisation des interprètes et médiateurs. Ainsi, durant deux jours, les modalités d'intervention seront travaillées afin de permettre à chacun d'être plus à l'aise dans sa pratique.

<p><b>Durée de la formation</b> : 12 heures</p> <p><b>Dates</b> : 3 et 6 juillet 2023</p> <p><b>Horaires</b> : 9h30 - 16h30</p> <p><b>Formation en présentiel</b></p> <p><b>Lieu</b> : Terra Psy, Rouen</p> <p><b>Public visé :</b> Tout professionnel et bénévole ayant des missions de médiation, d'interprétariat et d'accompagnement de publics migrants/allophones, dans le domaine du soin</p> <p><b>Prérequis</b> Aucun</p> <p><b>Coût total par personne</b> : 450 TTC*</p> <p>*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)</p> <p>*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter</p>	<p><b>Objectif général de la formation</b> Professionnaliser l'interprétariat dans le domaine médico-social.</p> <p><b>Objectifs pédagogiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Identifier les éléments de la juste posture professionnelle d'un médiateur/interprète</li><li>Citer les différents principes de l'approche interculturelle</li><li>Décrire l'impact de la migration sur l'état de santé des publics</li></ul> <p><b>Prérequis</b> Aucun</p> <p><b>Contenu</b></p> <p><b>Séquence 1 : La posture professionnelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>La juste distance</li><li>La posture du tiers dans la relation soignant/soigné</li><li>La question du transfert/contre transfert</li></ul> <p><b>Séquence 2 : L'approche interculturelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Principes de l'approche interculturelle : se décentrer, négocier et faire médiation</li><li>La confrontation des systèmes de valeurs et des représentations</li><li>Prise en compte des facteurs de précarité économique, sociale ou liée au traumatisme dans un accompagnement</li><li>Préparer l'annonce de diagnostic</li></ul> <p><b>Séquence 3 : Le travail en milieu médico-social</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>Liens entre migration et santé</li><li>Le réseau d'aide à mobiliser pour accompagner au mieux les publics</li><li>Les parcours administratifs des publics migrants</li></ul>
---	--

**Formateurs et fonction (spécialité)** : Psychologue clinicien spécialisé en interculturalité et psychologue de la santé (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45



## La prise en compte des différences culturelles dans les soins

Les professionnels de santé sont parfois démunis pour répondre aux besoins spécifiques des patients de cultures et de religions diverses. Cette méconnaissance pose des limites dans la prise en charge des patients et de leur famille. C'est pourquoi, il est important que les professionnels, qu'ils soient soignants ou non, puissent identifier et intégrer les différences culturelles dans leurs modalités de prise en charge, pour répondre au mieux aux besoins de chacun.

**Durée de la formation** : 12 heures

**Date** : 21 et 22 septembre 2023

**Horaires** : 9h00 - 17h00

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

**Public visé :**

Tout professionnel ou bénévole du secteur sanitaire, social, et médico-social

**Prérequis**

Aucun

**Coût total par personne** : 450 TTC\*

\*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter



**Formateur et fonction (spécialité)** : Anthropologue médicale et thérapeute, experte en clinique transculturelle (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45

### Objectif général de la formation

S'approprier une approche interculturelle de la vie et de la mort pour mieux prendre en charge dans le soin.

### Objectifs pédagogiques

- Décrire les représentations du corps et de la maladie selon les différentes cultures
- Choisir les éléments de communication adaptés pour favoriser l'écoute et l'empathie en situation interculturelle

### Contenu

#### Séquence 1 : De la vie à la mort : variations culturelles

- Représentations autour de la naissance
- Les étapes clefs de la vie : de l'enfance à l'âge adulte
- Approches culturelles de la mort : perceptions et rites mortuaires

#### Séquence 2 : Le corps et la maladie à travers les cultures

- Image et représentation du corps
- La maladie comme événement social : étiologie de la maladie et modalités de prise en charge
- Perceptions de la douleur

#### Séquence 3 : Communication sur des questions de santé

- Le cadre de références culturelles dans la relation soignant – soigné / accompagnant – accompagné
- Communication verbale et non verbale : adapter son vocabulaire, ses modes d'expression, développer des capacités d'écoute et d'empathie
- Eléments de communication interculturelle

#### Séquence 4 : Des outils pour accompagner

- La prise en charge dans les soins : vers qui orienter et à quel moment
- Les structures ressources pour les personnes migrantes et réfugiées
- Les enjeux de la prise en charge en santé mentale
- Faire appel à un interprète ou à un médiateur

# Accompagnement des jeunes publics en souffrance psychosociale

Cette formation vise une montée en compétence des savoirs et savoirs faire des professionnels en leur apportant des outils théoriques et pratiques qui amélioreront leur travail de terrain. Il s'agit d'apporter des techniques et des conseils sur les attitudes à adopter pour analyser chaque situation afin d'accompagner et d'orienter au mieux le public jeune. Il s'agit par ailleurs, d'aider à mieux appréhender les paramètres influençant la relation avec les enfants et les adolescents, puis d'améliorer la communication avec ces derniers et d'apporter ainsi une réponse plus efficace dans la prise en charge psychosociale du public.

**Durée de la formation** : 12 heures

**Dates** : 25 et 26 septembre 2023

**Horaires** : 9h30 - 16h30

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

## Public visé :

Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire et social, éducatif et pédagogique, ayant des missions d'accueil, d'accompagnement ou travaillant en lien avec un public jeune en souffrance psychosociale

## Prérequis

Aucun

**Coût total par personne** : 450 TTC\*

\*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

## Objectif général de la formation

Travailler sa posture professionnelle face à des jeunes en situation de souffrance psychosociale.

## Objectifs pédagogiques

- Citer les grandes étapes du développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent
- Identifier les troubles pathologiques possibles chez un adolescent
- Expliquer comment créer l'alliance de travail avec un enfant et/ou un adolescent

## Contenu

### Séquence 1 : Le développement psycho-affectif chez l'enfant et l'adolescent

- Le développement psycho-affectif de l'enfant
- Le développement psycho-affectif de l'adolescent

### Séquence 2 : Le développement pathologique chez l'enfant et l'adolescent

- Les troubles de l'adolescence (métamorphose, transformation)
- Les troubles pathologiques possibles à l'adolescence
- L'impact du traumatisme dans le développement de l'enfant et de l'adolescent

### Séquence 3 : Le positionnement du professionnel

- Comment accueillir un jeune en souffrance psychique ?
- Comment créer l'alliance de travail
- Les limites professionnelles/personnelles dans l'action auprès des enfants et adolescents en souffrance psychique

### Séquence 4 : L'orientation et l'accès au soin

- Quand intervenir ?
- Les structures ressources sur les territoires

**Formateurs et fonction (spécialité)** : Psychologue clinicien et Psychologue de la Santé (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45



## La prise en charge des familles en situation d'exil

Les familles exilées peuvent mal vivre la rupture avec leur pays d'origine, car les situations d'exil s'accompagnent de la perte de repères et des valeurs culturels et affectifs, par le bouleversement des codes culturels et des rôles familiaux, sociaux, professionnels.

Ainsi, les situations d'exil peuvent entraîner des troubles psychologiques et relationnels. L'exclusion, le déracinement et la précarité peuvent aggraver l'état de santé des exilés. Ces multiples facteurs de vulnérabilité, au pays d'origine puis en pays d'accueil, favorisent la survenue et la sévérité de la maladie.

Travailler auprès de ces familles sans connaître les problématiques du psycho traumatisme de l'exil et ses spécificités dans un contexte interculturel pourrait mettre les professionnels en situation d'impasse ou d'échec. Cette formation vise à aider à prendre en compte les différents enjeux pour accompagner au mieux les familles en exil.

**Durée de la formation** : 12 heures

**Dates** : 9 et 10 octobre 2023

**Horaires** : 9h30 - 16h30

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

**Public visé :**

Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire et social, éducatif et pédagogique, ayant des missions d'accueil, d'accompagnement ou travaillant en lien avec un public en souffrance psychosociale

**Prérequis**

Aucun

**Coût total par personne** : 450 TTC\*

\*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

### Objectif général de la formation

Permettre une meilleure prise en charge des personnes en situation d'exil.

### Objectifs pédagogiques

- Décrire les outils de repérage de la souffrance psychique des familles
- Identifier les répercussions psychologiques du parcours migratoire
- Citer les outils facilitant l'accompagnement à la parenté dans un contexte d'exil

### Contenu

#### Séquence 1 : Comprendre les fonctionnements familiaux

- Organisation de la famille dans les cultures traditionnelles/modernes et post-modernes
- Le rapport à la famille : rôle du père, place des grands parents, respect des aînés, l'autorité familiale

#### Séquence 2 : La famille en contexte interculturel

- Famille, Parentalité et enfance en contexte interculturel
- Périnatalité et parenté en contexte de migration
- La maternité au regard de l'exil
- Le trauma de l'exil et sa transmission en famille
- Famille et parentalité en souffrance

#### Séquence 3 : L'accompagnement des familles en situation interculturelle

- Les modalités d'accompagnement psychologique en situation interculturelle
- Sens et enjeux des problématiques interculturelles dans l'accompagnement des familles exilées
- La consultation transculturelle et ses objectifs
- Identification des ressources propres à la famille
- Les partenariats et orientations possibles

**Formateurs et fonction (spécialité)** : Psychologues cliniciens (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45



## Psycho traumatisme et clinique de l'exil

Les personnes en situation d'exil ont souvent vécu des événements traumatisants dans leur pays, sur le trajet de l'exil ainsi que dans le pays d'accueil. Il est important de bien connaître les problématiques du psycho traumatisme, ses manifestations, ses spécificités et ses conséquences, afin d'accompagner au mieux les populations concernées. Parallèlement, il convient de développer des savoir-faire dans la prise en charge des états de stress post-traumatique afin d'aider au développement de stratégies de gestion de cet état.

**Durée de la formation** : 12 heures

**Dates** : 16 et 17 octobre 2023

**Horaires** : 9h30 - 16h30

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

**Public visé :**

Tout professionnel et bénévole ayant des missions d'accueil de publics en situation d'exil

**Prérequis**

Aucun

**Coût total par personne** : 450 TTC\*

\*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

### Objectif général de la formation

Comprendre les spécificités de l'exil et repérer les signes du psycho traumatisme chez les demandeurs d'asile et les réfugiés

### Objectifs pédagogiques

- Discerner les notions d'exil et de migration
- Identifier les signes de souffrance chez les migrants
- Présenter les outils pour accompagner et orienter les personnes traumatisées

### Contenu

#### Séquence 1 : Exil/migration : de quoi parle-t-on ?

- Exil : définition et éléments géopolitiques
- La migration : un processus préparé

#### Séquence 2 : Le contexte psychologique et social de la migration/exil et ses difficultés

- Les enjeux de la migration : contexte psychosocial
- Souffrance psychosociale et traumatisme dans les situations de l'exil
- Stress accultératif, psycho traumatisme et stratégies identitaires

#### Séquence 3 : Repères sur le processus du traumatisme en contexte d'exil

- Troubles post-traumatiques et état de stress post-traumatique
- Symptomatologie et repérage des signes
- Les facteurs de risque et de protection du stress post traumatisant
- Traumatisme et résilience

#### Séquence 4 : Accompagner les publics en souffrance psychique

- Comment créer le lien ?
- Des outils pour favoriser l'alliance de travail/thérapeutique
- La prévention

**Formateur et fonction (spécialité)** : Anthropologue médicale et thérapeute, experte en clinique transculturelle (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45



## **L'impact de l'estime de soi sur la santé mentale et psychique**

Les spécialistes en santé mentale ont montré qu'avoir une bonne estime de soi a un impact significatif dans la santé mentale et psychique de l'individu, notamment car elle permet d'affronter efficacement les difficultés de la vie quotidienne. Mais comment l'estime de soi agit-elle sur la santé ? Comment agir sur l'estime de soi afin d'améliorer la santé mentale et psychique ? Et inversement, comment une santé mentale et psychique dégradée peut elle contribuer à dégrader l'estime de soi. C'est à toutes ces questions que cette formation répondra.

**Durée de la formation** : 12 heures

**Dates** : 19 et 20 octobre 2023

**Horaires** : 9h30 - 16h30

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

**Public visé :**

Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire, social, médico-social, de l'éducation...

**Prérequis**

Aucun

**Coût total par personne** : 450 TTC\*

\*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

### **Objectif général de la formation**

Mettre en place des actions d'amélioration de l'estime de soi pour des publics en situation de vulnérabilité

### **Objectifs pédagogiques**

- Définir ce qu'est l'estime de soi
- Identifier les facteurs d'influence de l'estime de soi
- Indiquer les actions possibles pour restaurer l'estime de soi lorsque la santé mentale et/ou psychique est dégradée.

### **Contenu**

#### **Séquence 1 : L'estime de soi, de quoi parle-t-on?**

- Qu'est ce que l'estime de soi
- Les boucles d'estime de soi
- Les outils pour mesurer l'estime de soi

#### **Séquence 2 : Les facteurs d'influence de l'estime de soi**

- Les facteurs de risque
- Les facteurs de protection

#### **Séquence 3 : Influence réciproque entre santé mentale et/ou psychique et estime de soi**

- L'influence des psycho traumas sur l'estime de soi
- Pathologies psychiatriques et estime de soi, quels impacts ?
- Les répercussions d'une faible estime de soi sur la santé psychique

#### **Séquence 4 : Comment préserver ou restaurer l'estime de soi**

- Des outils pour agir sur l'estime de soi
- La posture professionnelle au service du développement de l'estime de soi

**Formateurs et fonction (spécialité)** : Psychologue clinicien et psychologue de la santé (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45



## Le travail social dans un contexte interculturel

Cette formation vise une montée en compétence au niveau des savoir-être et des savoir-faire des professionnels et bénévoles, acteurs du travail social. En effet, mieux appréhender la culture des populations en situation d'exil ou de migration, facilite les échanges entre professionnels/bénévoles et public accompagné. Tout au long de ces deux jours, les uns et les autres auront l'opportunité de réfléchir à leurs pratiques tout en bénéficiant d'éclairages théoriques.

**Durée de la formation** : 12 heures

**Dates** : 9-10 novembre 2023

**Horaires** : 9h30 - 16h30

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

**Public visé :**

Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire et social, éducatif et pédagogique, ayant des missions d'accueil, d'accompagnement ou travaillant en lien avec des publics dans un contexte interculturel

**Prérequis**

Aucun

**Coût total par personne** : 450 TTC\*

\*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter



### Objectif général de la formation

Mieux identifier les difficultés relationnelles et comportementales rencontrées dans la prise en charge de populations en situation d'exil ou de migration, lors d'accompagnements.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les difficultés liées à l'adaptation au pays d'accueil
- Expliquer les conséquences au niveau de la parentalité dans les situations de rupture avec le pays d'origine
- Décrire la méthode des incidents critiques pour gérer les chocs culturels
- Présenter la conduite à tenir dans la relation d'aide en situation interculturelle

### Contenu

#### Séquence 1 : La souffrance dans un contexte migratoire

- L'acculturation et ses concepts
- Le stress d'acculturation et les stratégies identitaires
- Quelles spécificités dans l'expression de la souffrance

#### Séquence 2 : La parentalité à l'épreuve de l'exil

- Changements de repères en matière d'éducation des enfants
- Exil et déracinement
- Transmission et systémie familiale en contexte migratoire

#### Séquence 3 : Comprendre l'impact de la culture sur les codes comportementaux

- Les invariants culturels et les grands critères d'organisation sociale
- Le langage silencieux selon Edward T Hall
- Comparaison des valeurs selon Hofstede

#### Séquence 4 : Choc culturel

- Théorie des chocs culturels : menace identitaire chez les professionnels en situation interculturelle
- Trois étapes dans l'approche interculturelle

#### Séquence 5 : Optimisation de la posture professionnelle

- Comportements et réactions : des significations différentes selon les contextes culturels
- L'adaptation de la prestation d'accueil
- Les freins et les leviers dans la relation à l'autre

**Formateur et fonction (spécialité)** : Anthropologue médicale et thérapeute, experte en clinique transculturelle (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45

## Sensibilisation à la clinique du fait religieux

Cette sensibilisation répond à un besoin d'appréhender cliniquement les processus de la religiosité pour une intervention adaptée au public, repéré comme étant en grande vulnérabilité, voire en voie de radicalisation ou radicalisé. Il s'agira de donner des clefs pour aider à identifier les facteurs de vulnérabilité chez les personnes radicalisées. Ainsi, les professionnels pourront mieux identifier les facteurs de vulnérabilités socio-individuels susceptibles d'aboutir à cette problématique.

**Durée de la formation** : 7 heures

**Date** : 23 novembre 2023

**Horaires** : 9h00 - 17h00

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

**Public visé :**

Tout professionnel et bénévole du secteur sanitaire, social, éducatif et pédagogique, juridique, judiciaire... ayant des missions auprès de public en situation de religiosité extrême

**Prérequis**

Aucun

**Coût total par personne** : 225 TTC\*

\*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

### Objectif général de la formation

Permettre aux professionnels/bénévoles de développer des connaissances et de stimuler leurs réflexions concernant le public en processus de religiosité.

### Objectifs pédagogiques

- Définir la notion de processus de religiosité
- Décrire les facteurs de risque d'engagement dans la religiosité extrême
- Décrire les modalités de prise en charge des personnes engagées dans un processus de religiosité extrême

### Contenu

#### Séquence 1 : Pour bien comprendre de quoi il est question...

- Clinique du religieux, laïcité, complotisme, radicalisation : clarification des concepts

#### Séquence 2 : Le processus de radicalisation

- La notion de déradicalisation : nouvelle approche conceptuelle
- Genre et radicalisation : Le djihadisme des femmes
- Radicalisation et adolescence
- Clinique de la radicalisation
- L'effroi et les traumas, face au terrorisme

#### Séquence 3 : Les facteurs d'influence dans le processus de radicalisation

- Radicalisation et processus adolescents
- Les enjeux des dynamiques de groupe, du processus collectif
- Clinique de la radicalisation en milieu carcéral

#### Séquence 4 : La prise en charge des personnes en situation de radicalisation

- Prise en charge/soin/accompagnement des personnes en situation de radicalisation
- Grille de lecture des situations rencontrées
- Les techniques d'entretien clinique
- Approche interculturelle et ethnopsychiatrique



**Formateurs et fonction (spécialité)** : Psychologues cliniciens (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45

## Approches en ethnopsychiatrie

Aujourd’hui, les professionnels sont amenés à rencontrer des publics venant de divers pays avec leurs expériences migratoires traumatisques liées à des ruptures d’avec le monde d’origine et à des difficultés d’adaptation au pays d’accueil. Pour les professionnels, il est nécessaire de savoir comment prendre en charge le psycho traumatisme de l’exil à travers la différence culturelle de ces patients.

Enfin, cette formation vise une meilleure compréhension de l’importance de la culture dans l’expression de la santé mentale, pour pouvoir accompagner au mieux les patients et leurs familles.

**Durée de la formation** : 12 heures

**Dates** : 27 et 28 novembre 2023

**Horaires** : 9h30 - 16h30

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

**Public visé :**

Tout professionnel et bénévole du secteur psychiatrique et socio-éducatif

**Prérequis**

Aucun

**Coût total par personne** : 450 TTC\*

\*Ce tarif n’intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d’hébergement, d’équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d’emploi : nous contacter

### Objectif général de la formation

Optimiser l’accueil et la prise en charge des personnes migrantes ou de culture différente

### Objectifs pédagogiques

- Définir ce qu’est l’ethnopsychiatrie
- Définir les représentations de la maladie et de la maladie mentale selon les cultures
- Présenter les outils de la prise en charge du public multiculturel

### Contenu

#### Séquence 1 : L’ethnopsychiatrie, de quoi parle-t-on ?

- Genèse de l’ethnopsychiatrie
- Evolution des approches en ethnopsychiatrie
- Processus et stratégies identitaires autour de la notion de « culture »
- Importance des facteurs socio-culturels dans la construction de la personnalité

#### Séquence 2 : Approche interculturelle des troubles psychiques

- Variations culturelles dans les représentations, l’expérience et les modalités de prise en charge de la maladie mentale
- Migration et santé mentale : impact du processus d’acculturation

#### Séquence 3 : Les outils de prise en charge en ethnopsychiatrie

- Le dispositif groupal
- L’interprète/médiateur
- L’ethno-méthodologie selon Georges Devereux
- Consultation transculturelle, principes et déroulé (Moro)

**Formateur et fonction (spécialité)** : Anthropologue médicale et thérapeute, experte en clinique transculturelle (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d’inscription : veuillez contacter le pôle formation via l’adresse mail suivante : formation@terrapsy.org ou par téléphone : 09 82 25 62 45



## La laïcité à l'épreuve du travail social

Bien que la notion de laïcité soit inscrite dans la loi française depuis 1905, force est de constater que cette question est toujours plus ou moins vive dans les débats publics. Et le travail social n'échappe pas à ce questionnement. En effet, les professionnels sont de plus en plus souvent exposés à des faits religieux perceptibles à travers les paroles, les comportements des usagers ou ceux adoptés par les professionnels eux-mêmes. Ces situations peuvent susciter des questionnements, du malaise ou des réactions plus sereines selon la nature des faits ou les conséquences qu'elles induisent. La laïcité représente le cadre à travers lequel ces questions doivent être considérées.

**Durée de la formation** : 12 heures

**Dates** : 4 et 5 décembre 2023

**Horaires** : 9h30 - 16h30

**Formation en présentiel**

**Lieu** : Terra Psy, Rouen

**Public visé :**

Tout professionnel et bénévole du secteur psychiatrique et socio-éducatif

**Prérequis**

Aucun

**Coût total par personne** : 450 TTC\*

\*Ce tarif n'intègre pas les éventuels frais annexes (notamment les frais de restauration, de transport, d'hébergement, d'équipements obligatoires nécessaires à la formation...)

\*Etudiants et demandeurs d'emploi : nous contacter

### Objectif général de la formation

Outiler les professionnels avec des éléments précis sur la gestion de la laïcité dans les accompagnements sociaux

### Objectifs pédagogiques

- Définir la notion de laïcité
- Présenter les principaux éléments inhérents à la diversité culturelle, « convictionnelle » et religieuse en France
- Décrire les recommandations en termes de postures professionnelles, face aux revendications religieuses et « convictionnelles »

### Contenu

#### Séquence 1 : Qu'est ce que la laïcité

- Repères historiques, philosophiques et juridiques
- Les grands principes de la laïcité
- Les espaces de la laïcité
- Diversité religieuse et limites de la liberté « convictionnelle »
- Comment socialiser le juridique ?

#### Séquence 2 : La France face à la diversité culturelle

- Génèses, causes et évolutions des principaux flux migratoires en France
- La notion de communauté nationale : une exception française à l'échelle Européenne ?
- Intégration et assimilation : des valeurs républicaines à (re) définir ?
- Laïcité et diversité : qu'est ce que le modèle universaliste français

#### Séquence 3 : La posture du travailleur social face aux revendications religieuses et « convictionnelles »

- Les cinq recommandations adressées aux travailleurs sociaux
- Le biais d'analyse de situation
- Le contrat d'engagement républicain : quels effets ?
- Les postures professionnelles à adopter face aux sollicitations liées à la pratique religieuse et face aux poids des représentations personnelles



**Formateur et fonction (spécialité)** : Formatrice en sciences sociales (Terra Psy-Psychologues Sans Frontières)

**Pour toute demande** de renseignements et/ou d'inscription : veuillez contacter le pôle formation via l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org) ou par téléphone : 09 82 25 62 45



## Retours d'expériences de formation

**224** professionnels ont été formés/sensibilisés en **2022**

par Terra-Psy - Psychologues sans Frontières

**94%** des participants aux formations/sensibilisations en 2022 ont déclaré être satisfaits des prestations proposées.

**73%** estiment que les formations/sensibilisations auront un impact positif sur la qualité de leur travail

### Paroles de stagiaires

- « Des formations réutilisables dans la pratique professionnelle »
  - « C'était passionnant »
- « Les contenus ont permis une meilleure compréhension de la souffrance psychique »
  - « Des propos clairs et enrichissants »
- « Des formateurs très pédagogues »
  - « Des temps d'échange de qualité »

### Ils nous ont fait confiance

L'ARS

Le Département de Seine Maritime

Le Havre Seine Métropole

La Métropole de Rouen

La Mairie de Gonfreville L'Orcher

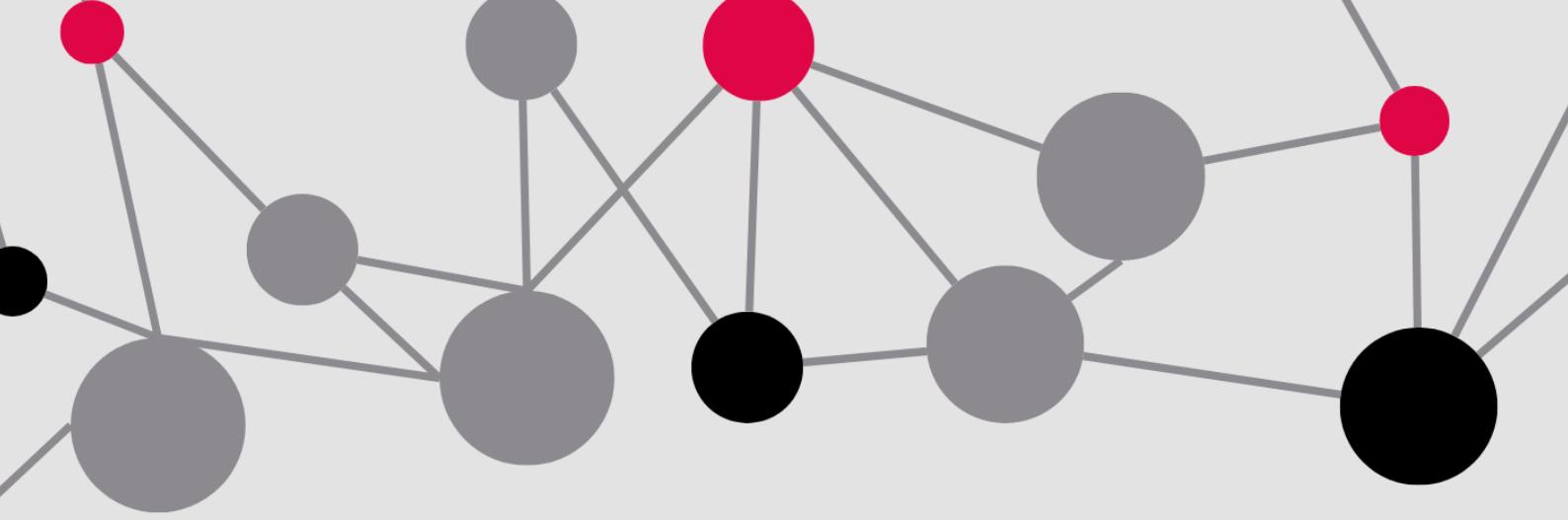
Le CCAS du Havre

Le SPIP du Havre

FIA Normandie

Promotion Santé Normandie

...



# INFORMATIONS PRATIQUES



# Les modalités d'accueil en formation



## Modalité d'accueil en formation

- Le jour de la formation, le(s) formateur(s) vous accueille(nt) dans la salle, 15 minutes avant le démarrage de la formation. Ainsi, pour un bon déroulement de la formation, nous vous invitons à respecter les horaires indiqués sur la convocation.
- Par ailleurs, afin de garantir une bonne dynamique de groupe, nous vous demandons d'être assidus durant toute la durée de la formation. Si toutefois, vous êtes contraints de vous absenter sur une partie de la formation, merci de nous en informer le plus tôt possible.
- Chaque jour de formation, une pause de 15 minutes sera proposée dans la matinée et dans l'après-midi. La pause « déjeuner » dure, quant à elle, généralement, une heure.

## Accompagnement des stagiaires à l'issue de la formation

Les formations se veulent interactives, ludiques et dynamiques, mais aussi pratiques et concrètes pour permettre aux stagiaires d'appliquer la théorie à leur environnement de travail et de gagner en efficacité dans le quotidien.

Dans la continuité de la formation, Terra Psy peut proposer, à la demande, un accompagnement des professionnels et/ou bénévoles, pour favoriser les échanges de pratiques, les analyses de pratiques, et/ou le transfert de connaissances/ compétences dans l'exercice professionnel. Selon la durée de l'accompagnement sollicité, un devis pourra vous être adressé.

## Qui peut s'inscrire sur les formations de Terra Psy ?

Les formations à Terra Psy sont ouvertes aux professionnels et bénévoles, œuvrant auprès de public vulnérable, et issus des champs sociaux, médico-sociaux, éducatif, judiciaire, de l'hébergement, du soin, etc. du territoire normand.

Afin de favoriser au mieux les échanges entre les participants et avec le(s) formateur(s), le nombre de stagiaires en formation sera limité à 12 personnes.



## Un besoin spécifique ?

Pour toute demande en lien avec un besoin spécifique (difficultés, handicap...), veuillez contacter notre référente Handicap : Gwénaëlle Boscher,

- via l'adresse mail suivante : [referenthandicap@terrapsy.org](mailto:referenthandicap@terrapsy.org)
- ou par téléphone : **07 45 06 32 41** (du lundi au vendredi : 9h-12h30 ; 13h30-17h)

## En cas d'annulation de la formation de votre part

En cas d'annulation de votre participation à une session de formation, moins de 11 jours calendaires avant le début de la formation, une indemnité de dédit correspondant au prix TTC de la formation sera due à Terra Psy (sauf conditions particulières : hospitalisation, contrainte majeure, etc.).

La demande d'annulation doit de faire par courrier en recommandé, ou par e-mail à l'adresse suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org)

# Les conditions d'accès dans les locaux de Terra-Psy-Psychologues sans Frontières

# Terra Psy-Le Havre

**Adresse :** 16 Avenue de Frileuse, 76610 Le Havre

**Téléphone :** 09 82 25 62 45

**Coordonnées d'une personne sur place :** Agnès Maletras, Secrétaire : [secretariat@terrapsy.org](mailto:secretariat@terrapsy.org)

**Horaires d'ouverture du bâtiment : 9h-12h30 ; 13h30-17h00**

## Accès Transports

## Accès en transport en commun

- Tramway : Ligne B arrêt Frileuse ; Ligne A arrêt Jenner + ligne B arrêt Frileuse
  - Bus : Ligne 1, arrêt Sainte Cécile ; Ligne 7, arrêt escalier roulant

## Accès en voiture

- Stationnement gratuit possible avenue de Frileuse
  - Possibilité de stationnement gratuit sur le parking : place de la liberté

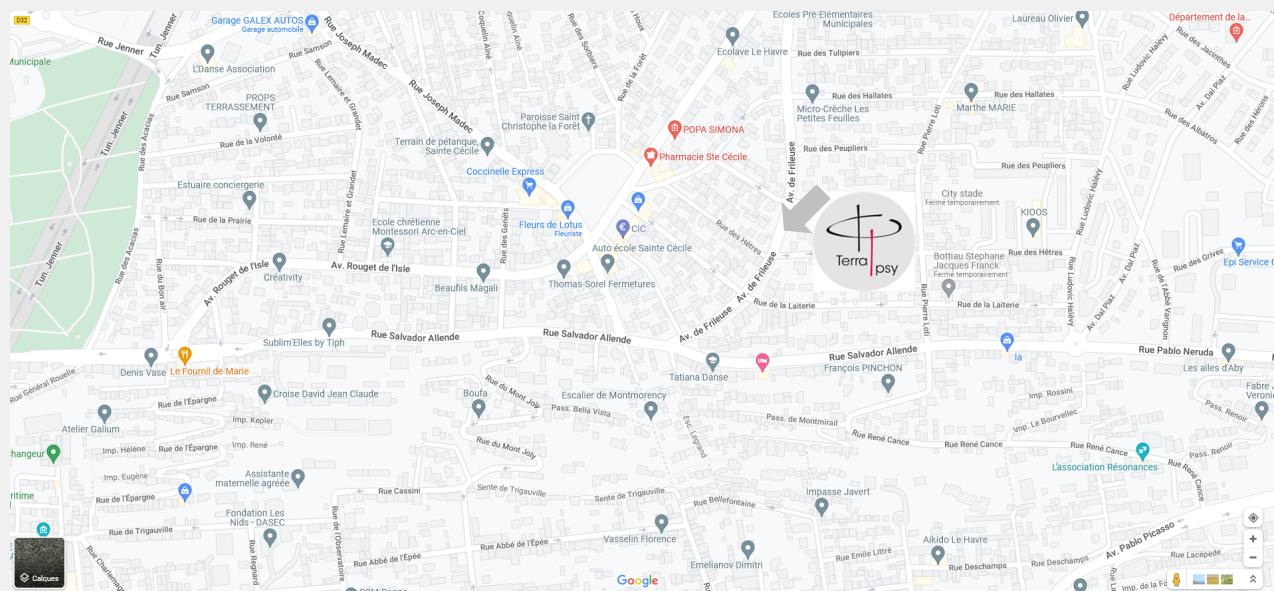
### Accès à vélo/trottinette

- Pas de stationnement à proximité

## Restauration

- Boulangerie Mainberte : 6 Pl. de la Liberté, 76610 Le Havre
  - La Fernandize : 78 Av. Rouget de l'Isle, 76610 Le Havre
  - Coccinelle express : 35 Rue Joseph Madec, 76610 Le Havre

## Emplacement



# Les conditions d'accès dans les locaux de Terra-Psy-Psychologues sans Frontières

## Terra Psy-Rouen

**Adresse :** 26 rue Camille Saint Saëns 76000 Rouen

**Téléphone :** 09 82 25 62 45

**Coordonnées d'une personne sur place :** gwenaelle.boscher@terrapsy.org

**Horaires d'ouverture du bâtiment :** 9h-12h30 ; 13h30-17h00

### Accès Transports

Accès en transport en commun

- Metro : arrêt théâtre des arts
- Bus : lignes TEOR 1–2–3 arrêt « Théâtre des arts » ; lignes FAST F5 et F9 arrêt « Théâtre des arts » ; lignes 27 et 33 arrêt « Théâtre des arts » ; lignes 529 et 530 arrêt « Gare routière »

Accès en voiture :

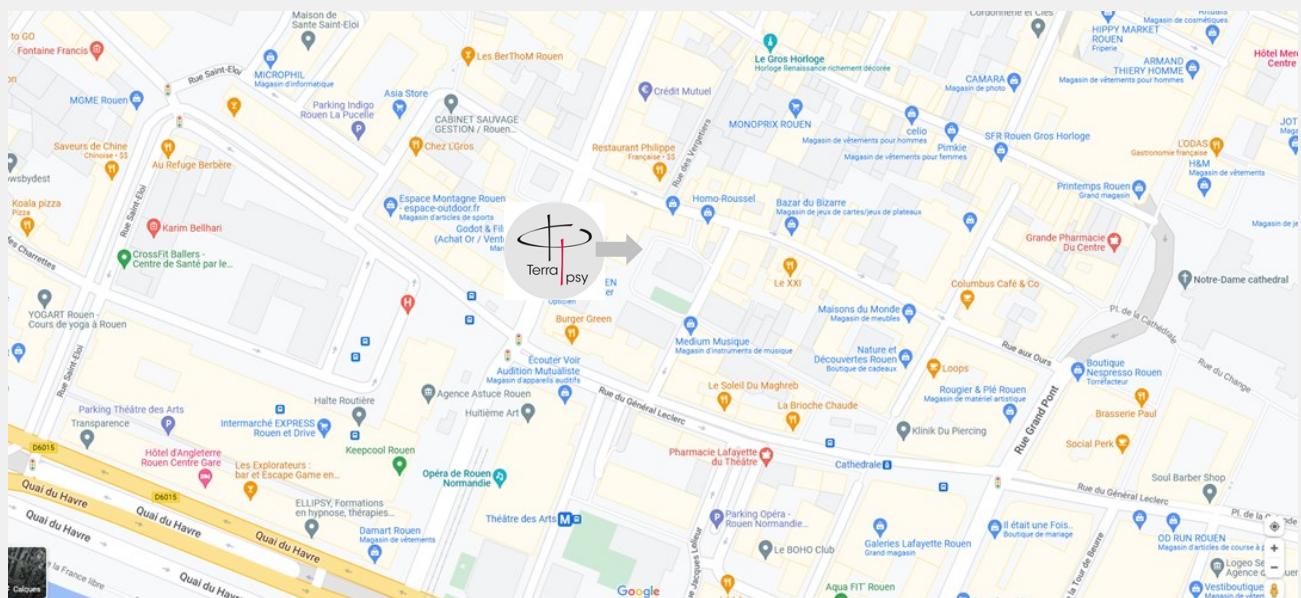
- Parking opéra-théâtre des arts ; cathédrale-office du tourisme ; Pucelle ; square des arts

Accès Trottinette/vélo : stations de vélos en libre service « Cy'clic » :

- Parking théâtre des arts : 7 rue Jeanne d'Arc
- République : 2 rue de la République
- Cathédrale : 5 rue des Carmes

**Restauration :** De nombreux points de restauration à proximité (Rue aux Ours, rue du Général Leclerc, Rue du Gros Horloge, place de la Cathédrale...)

### Emplacement



# Règlement intérieur du pôle de formation de Terra Psy-Psychologues sans Frontières

L'association, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 a pour objet :

- La prise en charge psychologique des populations migrantes
- La formation
- La mise à disposition de professionnels pour des missions de soutien, d'intervention de santé au niveau national et international
- La recherche pour les acteurs de solidarité et de santé mentale,
- L'animation de projet,
- Le partage de connaissances théoriques et de terrain avec des institutions et des organismes ayant le même intérêt.

## PREAMBULE

Le présent règlement intérieur est actualisé en fonction de l'évolution de la législation, et notamment des dispositions du Décret 2019-1143 du 07 novembre 2019 relatif aux dispositions spécifiques applicables aux centres de formation d'apprentis et aux obligations des organismes prestataires d'actions de développement des compétences.

Il obéit aux dispositions des articles L.6352-3 et 5 et R.6352-1 à 15 du Code du Travail. Les sanctions pénales sont exposées en articles L.6355-8 et 9 du Code du Travail.

Ce Règlement Intérieur est disponible et consultable par tout stagiaire avant son entrée en formation/sensibilisation. Un exemplaire du présent règlement est affiché de façon permanente dans chaque salle de formation et sur le site internet de l'organisme de formation : <http://www.terrapsy.org/>

Le règlement intérieur s'applique dans tous sites de l'association, où pourraient se dérouler des formations/sensibilisations :

- 16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre
- 26 rue Camille Saint Saëns - 76000 Rouen

Ce règlement s'applique par ailleurs, dans les différents sites qui pourraient accueillir des stagiaires pour des formations animées par l'association. Lorsque la formation/sensibilisation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

## Article 1 – Objet et champ d'application du règlement

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation ou de sensibilisation organisée par l'organisme. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire avant le début de l'action. Ce règlement est valide à partir de la date de signature du contrat ou de la convention de formation/sensibilisation.

Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.

Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action.

## Article 2 – Informations demandées au stagiaire

Selon les dispositions de l'article L.6353.9 du Code du Travail, modifié par la Loi 2018-771 du 05 septembre 2018.

Les informations demandées, sous quelque forme que ce soit, par un organisme de formation au candidat à une action telle que définie à l'article L6313-1 du Code du Travail, à un stagiaire ne peuvent avoir comme finalité que d'apprécier son aptitude à suivre l'action de formation/sensibilisation, qu'elle soit sollicitée, proposée ou poursuivie. Ces informations doivent présenter un lien direct et nécessaire avec l'action de formation ou de sensibilisation, et il doit y être répondu de bonne foi.

## SECTION 1 : RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

### Article 3 – Principes généraux

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :

- des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation
- de toute consigne imposée par la Direction de l'organisme de formation s'agissant de l'usage des matériels mis à disposition.

Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.

Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

### Article 4 – Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 4227-28 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation.

Le stagiaire doit en prendre connaissance.

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation ou de sensibilisation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.

Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

### Article 5 – Boissons alcoolisées et drogues

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation.

### Article 6 – Interdiction de fumer

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006, il est formellement interdit de fumer dans tous les lieux fermés et couverts qui accueillent du public ou qui constituent des lieux de travail. Cette interdiction s'applique notamment aux salles où se déroulent les formations ou sensibilisations comme dans tous les locaux où figure cette interdiction.

### Article 7 – Accident

Le stagiaire victime d'un accident – survenu pendant la formation/sensibilisation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation/sensibilisation et son domicile ou son lieu de travail – ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la Direction de l'organisme de formation.

Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du travail, le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale compétente.

## SECTION 2 : DISCIPLINE GÉNÉRALE

### Article 8 – Formalisme attaché au suivi de la formation/sensibilisation

Les stagiaires sont tenus de suivre toutes les séquences programmées par le prestataire de formation, avec assiduité et ponctualité, et sans interruption. Des feuilles de présence sont émargées par les stagiaires, par demi-journées, et contresignées par l'intervenant.

A l'issue de l'action de formation ou de sensibilisation, le stagiaire se voit remettre une attestation de fin de formation/sensibilisation à transmettre à son employeur/son service de formation/administration ou à l'organisme qui finance l'action.

### Article 9 – Horaires de formation/sensibilisation

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.

Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Les locaux de Terra Psy sont ouverts aux stagiaires de 9h00 à 17h00.

### Article 10 – Absences, retards ou départs anticipés

Toute absence prévisible du stagiaire, qu'il soit également ou non le client, et ce quelle qu'en soit la cause, doit être annoncée et déclarée par écrit, sur feuille libre ou par mail. Selon le contexte, les dispositions des Conditions Générales de Vente de l'organisme de formation, de la Convention ou du Contrat de Formation, du devis, et plus généralement de l'article L6354-1 s'appliqueront.

Article L6354-1 : En cas d'inexécution totale ou partielle d'une prestation de formation/sensibilisation, l'organisme prestataire rembourse au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait. En cas de dédit du stagiaire et/ou du client, il peut y avoir facturation séparée d'un dédommagement.

Toute absence est subordonnée à l'autorisation écrite du responsable de l'établissement ou de ses représentants.

En cas de maladie, le stagiaire doit prévenir l'établissement dès la première demi-journée d'absence. Un certificat médical doit être présenté dans les 48 heures.

En cas d'accident de travail ou de trajet, les circonstances doivent être communiquées par écrit dans les 48 heures.

L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration...) de cet événement.

Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute possible de sanctions disciplinaires.

### Article 11 – Accès aux locaux de formation/sensibilisation

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut :

- entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation/sensibilisation
- y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme
- procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

### Article 12 – Comportement

Les stagiaires s'engagent à observer les comportements en usage dans toute collectivité ainsi que les règles fixées par le formateur.

Ils s'engagent à respecter le devoir de réserve et de discrétion permettant la libre expression du groupe.

Ils s'imposent un maximum de correction et de courtoisie entre eux et vis à vis des personnels qu'ils sont appelés à côtoyer.

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- d'avoir des communications téléphoniques en dehors des temps de pause,
- de retirer les informations affichées sur les panneaux prévus à cet effet.

### Article 13 – Utilisation du matériel

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation/sensibilisation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.

Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation/sensibilisation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.

Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

### Article 14 – Enregistrement

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation ou de sensibilisation.

### Article 15 – Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation ou de sensibilisation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être utilisée autrement que pour le strict usage personnel.

### Article 16 – Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

## SECTION 3 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

Les règles de représentation des stagiaires définies par les articles R.6352-9 et suivants du Code du Travail ne s'appliquent pas si la durée de cette formation est inférieure à 500 heures.

Si les formations ou les actions de sensibilisation de Terra Psy sont incluses à une formation de plus longue durée dispensée par une autre entreprise, le règlement intérieur de cette dernière sera appliquée.



## SECTION 4 : DISCIPLINE – SANCTIONS – PROCÉDURE

Selon les dispositions des articles R.6352-4 à R.6352-8 du Code du Travail, dont certains sont modifiés par Décret 2019-1143 du 07/11/19.  
(Art. R.6352.3, modifié)

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans la formation ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.  
(Art. R.6352.4, modifié)



Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction qui a une incidence, immédiate ou non, sur la présence d'un stagiaire dans une formation/sensibilisation, il est procédé comme suit :

- 1- Le directeur ou son représentant convoque le stagiaire en lui indiquant l'objet de cette convocation. Celle-ci précise la date, l'heure et le lieu de l'entretien. Elle est écrite et est adressée par lettre recommandée ou remise à l'intéressé contre décharge.
- 2- Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par la personne de son choix, notamment le délégué de stage.
- 3- Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

L'employeur du stagiaire est informé de cette procédure, de son objet et du motif de la sanction envisagée.  
(Art. R.6352.6, modifié)

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.

Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée, notifiée au stagiaire ou à l'apprenti par lettre recommandée ou remise contre récépissé.  
(Art. R.6352.7)

Lorsque l'agissement a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive, relative à cet agissement, ne peut être prise sans que la procédure prévue à l'article R.6352.4 et, éventuellement, aux articles R6352.5 et R6352.6, ait été observée.  
(Art. R.6352.8, modifié)

Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur et l'organisme financeur de la sanction prise :

- rappel à l'ordre ;
- avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- blâme ;
- exclusion temporaire de la formation/sensibilisation;
- exclusion définitive de la formation/sensibilisation.

## SECTION 5 : PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Les différentes parties prenantes à l'action de formation (clients, bénéficiaires, formateurs) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations/sensibilisations de l'organisme de formation de Terra Psy ou de faire remonter auprès du même organisme tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de la réalisation de la prestation.

Dans le cadre de la procédure de gestion des événements indésirables de l'organisme de formation ; les parties prenantes peuvent formuler leur réclamation :

- par courrier postal adressé à : 16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre
- par courrier électronique à : formation@terrapsy.org

Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée au déclarant dans les meilleurs délais.

Dans le cadre de la procédure de gestion des événements indésirables de l'organisme de formation ; les parties prenantes peuvent formuler leur réclamation :

- par courrier postal adressé à : 16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre
- par courrier électronique à : formation@terrapsy.org

Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée au déclarant dans les meilleurs délais.

# Les Conditions Générales de Vente

## Généralités

### 1.1 Désignation

Terra Psy-Psychologues sans Frontières est une association (Loi 1901), spécialisée dans le champ de la santé mentale. Son siège social est situé au 16 avenue de Frileuse -76610 Le Havre.

Terra Psy – Psychologues sans Frontières conçoit, élaboré et dispense des formations sur mesure, en intra ou inter structures, sur le territoire de démocratie sanitaire de la région Normandie, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- **Le client** : toute personne physique ou morale qui passe commande d'une formation auprès de L'association Terra Psy-Psychologues sans Frontières.
- **Le stagiaire** : la personne physique qui s'inscrit et participe à une formation.
- **L'OPCO** : les opérateurs de compétences agréés par l'Etat, chargés d'accompagner la formation professionnelle

### 1.2 Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par Terra Psy – Psychologues sans Frontières pour le compte d'un client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

## Les conditions de vente

### 2.1 Conditions d'inscription aux formations

Chaque demande d'inscription à l'une des formations proposées au catalogue de Terra Psy nécessite le renvoi du bulletin d'inscription dûment renseigné :

- Soit par voie postale à l'adresse suivante : Terra Psy – Psychologues sans Frontières, 16 avenue de Frileuse, 76610 Le Havre
- Soit par mail : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org)
- Ou directement en ligne, via le site internet : <http://www.terrapsy.org>

Certaines formations peuvent nécessiter l'élaboration d'un devis par Terra Psy. Ce devis (dont les prix sont renseignés en euros) a une limite de validité de trois mois à partir de sa date d'émission. A partir de la date de signature par le client de ce devis, le client s'engage à réunir les conditions de réalisation de la prestation dans un délai de 6 mois (date(s), lieu(x), stagiaires, etc...).

Pour être enregistré définitivement, chaque inscription est conditionnée à l'acceptation sans réserve des conditions présentes, par le client, à la signature du devis.

Les frais de repas ne sont pas compris dans le prix de la formation. Chaque personne inscrite dans la limite des places disponibles reçoit à l'adresse mail indiquée lors de sa demande d'inscription, le programme de la formation.

### 2.2 Modalités contractuelles d'inscription aux formations

A l'issue de la procédure de chaque inscription, le client (acheteur ou stagiaire) reçoit, une convention de prestation de formation professionnelle, dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise dans un délai minimum de dix jours ouvrés et six jours avant la date de début de formation. La convention de formation est accompagnée du règlement intérieur de l'organisme de formation et le cas échéant du contrat de formation comportant un délai de rétractation, conformément aux articles L.6353-3 et s. du code du travail.

A l'issue de la formation, une facture (dont les prix sont renseignés en euros) est adressée au client (et/ou à l'organisme payeur désigné par le client) et une attestation de fin de formation est remise au stagiaire.

### 2.3 Conditions d'annulation des formations

Terra Psy – Psychologues sans Frontières se réserve la possibilité, notamment en cas d'insuffisance de participants (moins de 8 personnes) d'annuler la formation, jusqu'à 5 jours ouvrés avant la date de début prévue.

Dans ce cas, Terra Psy – Psychologues sans Frontières en informe par écrit chaque client et/ou stagiaire et rembourse le(s) paiement(s) effectué(s), sans autre indemnité.

L'enregistrement définitif d'une inscription étant nominative, toute demande de changement par le client, quant à l'identité du ou des stagiaires donne lieu à une nouvelle inscription aux conditions prévues ci-dessus.

Dans le cas d'une action de formation (Art. L. 6313-1 du code du travail), Terra Psy – Psychologues sans Frontières se réserve la possibilité de retenir le prix total de la prestation en cas d'absence totale ou partielle du stagiaire. Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal (à l'adresse suivante : 16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre) ou mail ([formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org)).

## Les conditions de règlement

### 3.1 Modalités de paiement des formations

Les factures sont émises par Terra Psy – Psychologues sans Frontières à l'issue des formations. Les paiements doivent intervenir par chèque ou virement bancaire à réception de la facture. Toute formation commencée est due dans son intégralité. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Terra Psy – Psychologues sans Frontières aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à Terra Psy – Psychologues sans Frontières.

Terra Psy facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (OPCO). Toute question concernant la facturation devra être envoyée à l'adresse mail suivante : [formation@terrapsy.org](mailto:formation@terrapsy.org).

### 3.2 Retard et défaut de paiement des formations

En cas de retard ou défaut de paiement, les sommes dues porteront intérêt de plein droit, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

## Dispositions diverses

### 4.1 Propriété intellectuelle

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par Terra Psy – Psychologues sans Frontières pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

De fait, le client et le stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de Terra Psy – Psychologues sans Frontières.

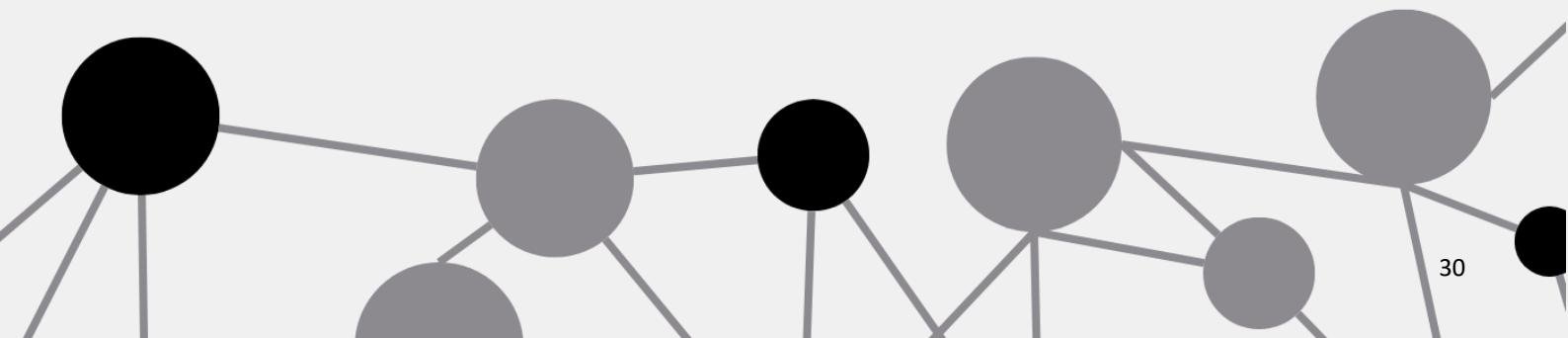
### 4.2 Protection des données à caractère personnel

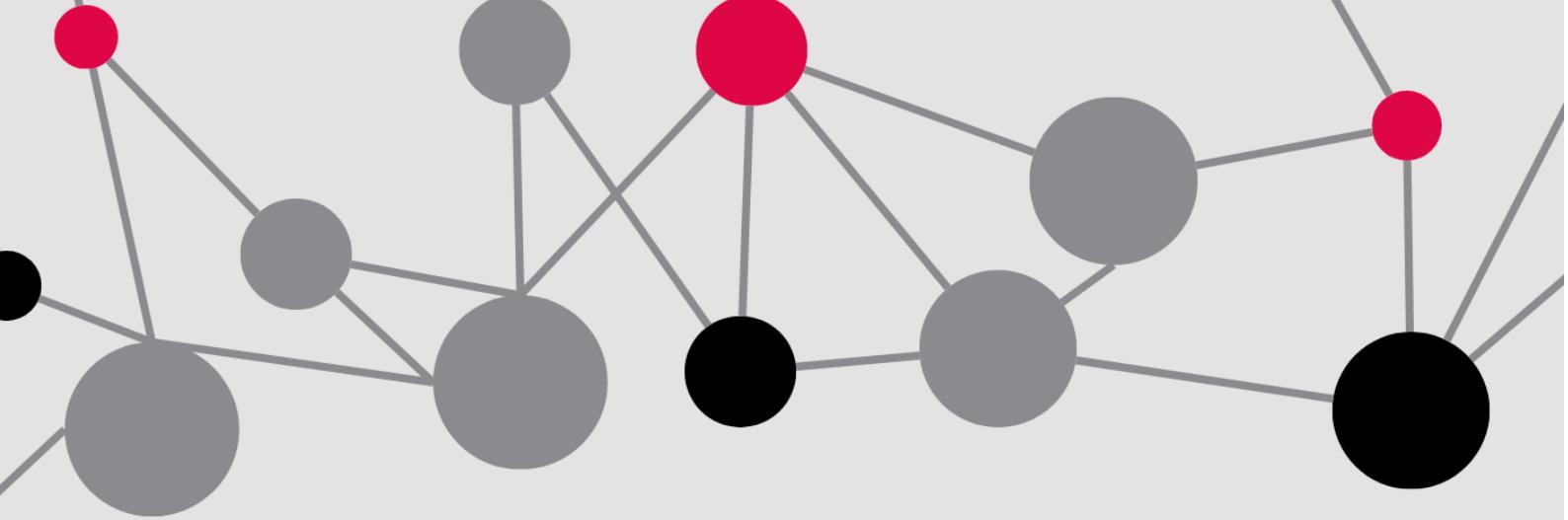
Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires en ligne ou non, et toutes informations futures permettant notamment d'établir une convention de formation ou un contrat de formation sont utilisées par Terra Psy – Psychologues sans Frontières uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les professionnels de Terra Psy – Psychologues sans Frontières en charge de la gestion des formations, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

Conformément aux dispositions de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi du 20 juin 2018, le client ou le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification permettant, le cas échéant, de faire rectifier, compléter ou mettre à jour les données à caractère personnel inexactes ou incomplètes, les concernant ainsi qu'un droit à l'effacement de ces données personnelles, ou à une limitation du traitement. De plus, ils disposent d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit, pour motifs légitimes, de s'opposer au traitement de leurs données ainsi que d'un droit à la portabilité de leurs données. Ils peuvent définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès. Ils sont informés qu'ils peuvent librement désigner une personne chargée de l'exécution de leurs directives et modifier ou révoquer leurs directives à tout moment. Ils peuvent également introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, s'ils considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant, effectué par Terra Psy – Psychologues sans Frontières constitue une violation du RGPD. Ils peuvent exercer l'ensemble de leurs droits ainsi que définir des directives particulières relative à la conservation, à l'effacement ou à la communication de leurs données après leur décès en s'adressant au délégué à la protection des données de Terra Psy par courrier postal à l'adresse suivante : 16 avenue de Frileuse – 76610 Le Havre ou par mail à l'adresse [secretariat@terrapsy.org](mailto:secretariat@terrapsy.org). Toute demande doit être accompagnée d'une copie d'un titre d'identité en cours de validité.

### 4.3 Droit de la consommation et contentieux

En cas de litige, de toute nature ou de contestation relative à la formation, c'est le droit français qui s'applique. A défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas, recherché, seuls les tribunaux seront compétents en fonction de la nature et du montant en litige. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les parties. Le fait que l'une ou l'autre des parties ne se prévèle pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient de celles-ci.





# BULLETIN D'INSCRIPTION



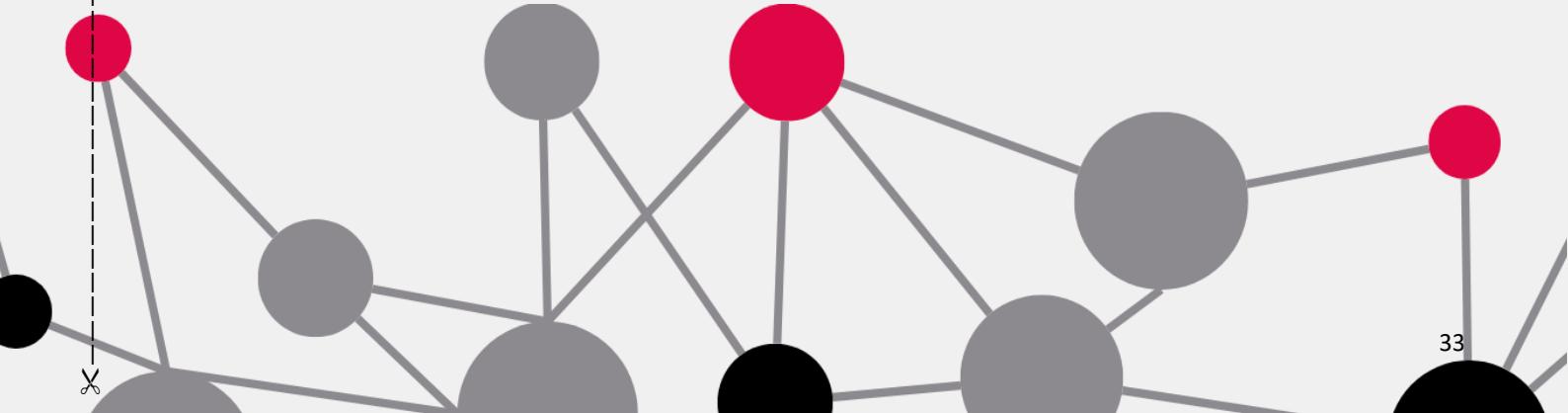


## Récapitulatif des formations

	Dates	Tarif pour l'ensemble de la formation/personne
Interprétariat, médiation et communication interculturelle	3 et 6 juillet 2023	450 euros
La prise en compte des différences culturelles dans les soins	21 et 22 septembre 2023	450 euros
Accompagnement des jeunes publics en souffrance psychosociale	25 et 26 septembre 2023	450 euros
La prise en charge des familles en situation d'exil	9 et 10 octobre 2023	450 euros
Psycho traumatisme et clinique de l'exil	16 et 17 octobre 2023	450 euros
L'impact de l'estime de soi sur la santé mentale et psychique	19 et 20 octobre 2023	450 euros
Le travail social dans un contexte interculturel	9 et 10 novembre 2023	450 euros
Sensibilisation à la clinique du fait religieux	23 novembre 2023	225 euros
Approches en ethnopsychiatrie	27 et 28 novembre 2023	450 euros
La laïcité à l'épreuve du travail social	4 et 5 décembre 2023	450 euros

Pour toute demande de renseignement sur une formation, n'hésitez pas à nous contacter

par téléphone : **09 82 25 62 45**



# Bulletin d'inscription

**3 et 6 juillet 2023** (450 euros)

- Interprétariat, médiation et communication interculturelle

**21 et 22 septembre 2023** (450 euros)

- La prise en compte des différences culturelles dans les soins

**25 et 26 septembre 2023** (450 euros)

- Accompagnement des jeunes publics en souffrance psychosociale

**9 et 10 octobre 2023** (450 euros)

- La prise en charge des familles en situation d'exil

**16 et 17 octobre 2023** (450 euros)

- Psycho traumatisme et clinique de l'exil

**19 et 20 octobre 2023** (450 euros)

- L'impact de l'estime de soi sur la santé mentale et psychique

**9 et 10 novembre 2023** (450 euros)

- Le travail social dans un contexte interculturel

**23 novembre 2023** (225 euros)

- Sensibilisation à la clinique du fait religieux

**27 et 28 novembre 2023** (450 euros)

- Approches en ethnopsychiatrie

**4 et 5 décembre 2023** (450 euros)

- La laïcité à l'épreuve du travail social

## Coordonnées du participant

**Nom**

**Prénom**

**Fonction**

**Structure**

**Adresse**

**Numéro de téléphone**

**Adresse mail**

## Coordonnées du responsable de formation ou du suivi de l'inscription dans votre structure

**Nom**

**Prénom**

**Fonction**

**Numéro de téléphone**

**Adresse mail**

En signant le bulletin, j'accepte les conditions générales de vente disponibles dans ce catalogue

Fait à,

Le,

Signature du stagiaire

Signature et cachet du responsable de formation/chef de service





## **Terra Psy – Psychologues Sans Frontières**

**Siège social :** 16 avenue de Frileuse  
76610 Le Havre  
09 82 25 62 45

### **Antenne de Rouen**

26 rue Camille Saint Saëns  
76000 Rouen  
09 82 25 62 45

### **La formation des professionnels est un droit**

Quelles que soient la forme et la durée de son contrat de travail, le salarié peut se former en tout ou partie pendant le temps de travail, ce, dans le cadre de différents dispositifs :

- À l'initiative de son employeur, via le plan de développement des compétences
- A sa propre initiative, en mobilisant son compte personnel de formation, dans le cadre de projet de transition professionnelle, du bilan de compétences, de la validation des acquis de l'expérience (VAE), soit sur ses fonds propres dans le cadre de contrat de formation professionnelle
- A l'initiative du salarié ou de l'employeur, dans le cadre de la reconversion ou de la promotion par alternance (Pro-A)

Les formations permettent l'évolution des connaissances, l'adaptation et le développement des compétences des salariés à leur poste, ou la reconversion professionnelle.

<http://www.moncompteformation.gouv.fr>

